

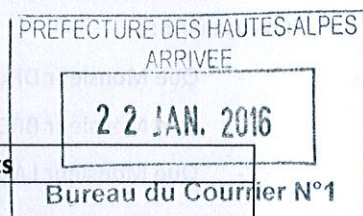


<b>DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b>
<b>POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS</b>
<b>Conseil syndical n°1 du : 6 janvier 2016</b>
<b>Délibération n° : 2016.003</b>
Page 1 sur 2

**Objet : ELECTION DES VICE PRESIDENTS**

Par suite d'une convocation en date du 24 décembre 2015, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés au lieu ordinaire de ses séances le 6 janvier 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS



Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Maurice DUFFOUR	Présent	Francine DARDEN	<i>Présente</i>
Alain FARDELLA	Présent	Sébastien FINE	<i>Présent</i>
Pierre LEROY	Présent	Anne Marie PEYTHIEU	<i>Absente</i>
Jean Michel REYMOND	Présent	Eric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Catherine VALDENNAIRE	Présent	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	<i>Présent</i>
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	<i>Présent</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois – 2 voix</b>			
Max BREMOND	Présent	Dominique MOULIN	<i>Présent</i>
Bernard LETERRIER	Présent	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes de l'Escarton du Queyras – 2 voix</b>			
Christian LAURENS	Présent	Jacques BONNARDEL	<i>Présent</i>
Christian GROSSAN	Présent	Serge LAURENS	<i>Absent</i>

\*\*\*

Vu :

- L'arrêté préfectoral n°2015-190-2 en date du 08 juillet 2015, actant la transformation de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras,
- Les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras déposés en préfecture et validés par l'arrêté préfectoral du 08 juillet 2015, l'article 10, en référence à l'article L 2122.2, du Code Général des Collectivités Territoriales, précise que le nombre de vice-présidents ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil syndical, soit 3 vice-présidents et chacun des vices présidents représentent une des communauté de communes constituant le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras.
- L'article L 2122.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des vice-présidents.

**Objet : ELECTION DES VICE PRESIDENTS**

- L'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Comité syndical procède à la nomination de son Président et ces Vice-Présidents parmi ses membres, au scrutin secret.
- L'article L 2121-21 précise également que le conseil syndical peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

**CONSIDERANT :**

- Que Monsieur DRUJON D ASTROS Cyrille se porte candidat pour la première vice présidence
- Que Monsieur BREMOND Max se porte candidat pour la deuxième vice présidence
- Que Monsieur LAURENS Christian se porte candidat pour la troisième vice présidence

Après en avoir délibéré et voté par :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	11
Nombre de membres présents	11	Nombres de membres représentés	11
Nombre de suffrages exprimés		11	
Pour	11	Contre	0
		Abstention	0

**LE CONSEIL SYNDICAL**

- **INSTALLE** dans les fonctions de premier vice Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras, Monsieur DRUJON D ASTROS Cyrille
- **INSTALLE** dans les fonctions de deuxième vice Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras, Monsieur BREMOND Max
- **INSTALLE** dans les fonctions de troisième vice Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras, Monsieur LAURENS Christian

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,

